

Assez nombreux sont les épisodes qui peuvent donner l'impression que le ministre d'Etat se refusait de croire à un désaveu de la signature que le représentant du Reich avait apposée sur le Traité de 1867. Nous n'en retiendrons ici que quelques-uns.

Dans un article paru avant la dernière guerre dans le « Luxembourg » l'auteur — personnage influent ayant voulu garder l'anonymat — nous relate les circonstances dans lesquelles il apprit d'un « Obergeheimrat » du ministère de la guerre du Reich « que les Français aussi bien que les Allemands avaient leur plan de passage par le Grand-Duché et que, dans tout état de cause, il en serait fait de notre indépendance, le Grand-Duché étant fatalement absorbé par le vainqueur ». Si l'on pouvait être tranquille quant au « plan français » — tel n'était pas le cas en ce qui concernait notre voisin de l'Est.

Aussi l'auteur de l'article fit-il incontinent part à Paul Eyschen de ce qu'il venait d'apprendre.

Le ministre d'Etat essaya de le convaincre qu'il avait été victime d'une « fumisterie », puis promit de s'enquérir auprès de M. von BUCH. Comme il fallait s'y attendre, le ministre d'Allemagne à Luxembourg rassura notre chef du gouvernement. A la Chambre, celui-ci déclara vouloir « réduire à néant certains bruits prétendant qu'en cas de guerre l'Allemagne ne respecterait pas notre frontière » — tout en étant intimement persuadé du contraire.

Ses appréhensions, qu'il cherchait à écarter de son esprit tourmenté, arrivèrent à leur comble lorsqu'il fut prévenu le 31 juillet de l'imminence de la violation de la neutralité du pays.

Ce que beaucoup de nos compatriotes ignoraient sûrement jusqu'à ce jour, et ce que nous savons de source certaine, c'est que immédiatement après avoir reçu la nouvelle, Eyschen a été en aviser le ministre de France, M. MOLLARD ; c'est d'ailleurs ce geste qui lui valut plus tard l'indulgence pour ne pas dire la compréhension des Alliés, lorsque, mû par un besoin de conciliation à ce moment déplacé, il prétendit s'entremettre en faveur d'une paix anticipée.

Lorsque le matin du 1^{er} août, Eyschen apprit que les Allemands avaient barré les ponts de la frontière, il crut bien faire de demander aux ministres d'Allemagne et de France une « déclaration que la neutralité du Luxembourg ne serait pas violée. » (59)

Dans un entretien qui eut lieu, comme promis, avant la séance de la Chambre du 3 août (59bis), M. Mollard déclara au ministre d'Etat que les troupes françaises ne pénétreraient pas dans le pays sauf violation de notre territoire par les Allemands. Or, dans la soirée du 1^{er} août ceux-ci occupèrent la gare de Troisvièrges.*)

*) Avec maint survivant de ces temps agités on peut admettre que cette première violation du territoire luxembourgeois a été faite pour empêcher la France de faire au Luxembourg la même réponse qu'elle venait de donner à la Belgique, à savoir « que la France ne violerait pas la neutralité de la Belgique à moins que l'adversaire n'agit pas de même. »